

MAIRIE 79290 BRION-PRÈS-THOUET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SÉANCE DU 11 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le 11 décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BRION-PRÈS-THOUET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DECHEREUX, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Date de convocation du conseil : 05/12/2025

Présents : MMES-MM - BÉRITAULT - DECHEREUX – DIACRE - LANDAIS – SOULARD - BAIN – BREGER – GOURIN

Absents : MMES-MM – GRANGE –

Excusés : MMES-MM– NOGUES – PICHOT – MAHÉ–

Secrétaire de séance : Mme LANDAIS

Nombre de Conseillers	En exercice	Présents	Absents	Procurations	Votants
	12	8	4	1	9

11_12_DEL03 : TARIFS CONCESSIONS CIMETIÈRES ET COLUMBARIUM 2026

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de modifier et fixer le prix des concessions à compter du 1^{er} janvier 2026, à savoir :

CIMETIÈRES

Concession 30 Ans (2 m²) =	50 € euros
Concession 50 Ans (2 m²) =	80 € euros
Concession enfant 30 Ans (1 m²) =	20 € euros
Concession enfant 50 Ans (1 m²) =	35 € euros

COLUMBARIUM

Concession 15 Ans =	150 € euros
Concession 30 Ans =	300 € euros

JARDIN DE SOUVENIR

Dispersion des cendres et Plaque à graver =	30 € euros
---	------------

A chaque ouverture de porte (pour les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} inhumations)
euros.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le

ID : 079-217900562-20251211-11_12_DEL03-DE

Les concessions seront vendues sur les emplacements à suivre.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

La Secrétaire de séance,
Sindy LANDAIS



Le Maire,
Thierry DECHEREUX

